



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:
19.11.2015

point de l'ordre du jour:
2D17

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 27 novembre 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers
Esen, secrétaire général

Absents: Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Devis – Renouvellement des chemins piétonniers
(Art. 4/624/221313/16001)

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 140.000 € concernant le renouvellement des chemins piétonniers;

Considérant qu'un premier crédit de 35.000 € est inscrit à l'article 4/624/221313/16001 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2016;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve
par 10 voix oui, 2 voix non et 4 abstentions

le devis de 140.000,00 € concernant le renouvellement des chemins piétonniers.

En séance

Esch-sur-Alzette, le 10.12.2015
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

Suivent les signatures

Date qu'en tête

La bourgmestre,